

FICHE DE MISSION SERVICE CIVIQUE **MISSION LOCALE LILLE / VILLE DE LILLE**

CREER DU LIEN ENTRE LES GENERATIONS

Cette Mission s'inscrit dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, « Investir dans la jeunesse de la Métropole » La Ville de Lille, via la Mission locale de Lille développe le service Civique autour des valeurs de solidarité et de proximité.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA STRUCTURE

Depuis maintenant 10 ans, la Ville de Lille accueille chaque année des jeunes en service civil volontaire, aujourd'hui devenu service civique.

Affectés à des missions de lutte contre l'isolement, ils contribuent par leur investissement, à retisser du lien en allant au devant des habitants.

Ils véhiculent ainsi les valeurs de solidarité, de proximité et participent au quotidien à améliorer leur bien-être.

Aujourd'hui, la Ville élargit le champ d'intervention des jeunes accueillis en service civique.

Au-delà de l'action menée auprès des plus fragiles, elle souhaite en effet améliorer l'information et l'accessibilité des services rendus aux publics, sur des sujets très variés.

Dans cette perspective, la Ville de Lille recherche 80 jeunes sérieux et motivés, prêts à s'engager de novembre 2017 à juin 2018, dans les domaines suivants :

- Lien social avec les personnes fragiles (service civique dating le jeudi 14 septembre),
- E-administration et numérique (service civique dating le jeudi 21 septembre),
- Ouverture culturelle et éducation (service civique dating le jeudi 14 ou 21 septembre),
- Eco-citoyenneté (service civique dating le jeudi 14 ou 21 septembre),
- Information/promotion locale (service civique dating le 21 septembre).

INTITULE DE LA MISSION : Créer du lien entre les générations

Thématique : Solidarité

Durée : 8 mois, 25h/semaine

Nb de postes : 2

Démarrage : novembre 2017

Recrutement : Service Civique Dating le 14/09/2017

ACTIVITES

Le volontaire est amené à :

- Rendre visite aux personnes âgées isolées et leur proposer des petites sorties à pied.
- Fournir des informations concernant les services, sur les aides à domicile (téléassistance, portage de repas, etc.) mais aussi les activités et événements mis en place à l'échelle du quartier et de la ville, et les accompagner physiquement à ces activités (culturelles, sportives ou autre événement fédérateur).
- Recréer du lien social entre les personnes âgées et les structures (associations culturelles, sportives, sociales, services municipaux, CCAS...) en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées.
- Informer le service des situations nécessitant la rencontre avec un professionnel.
- Participer à l'organisation de manifestations ponctuelles (repas, goûters mensuels, etc.).

Lieu d'activité (si différent du siège social de la structure) et matériel mis à disposition

Maison des seniors de la ville de Lomme

Le lieu de la mission est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ? oui non

Date prévisionnelle de démarrage

Novembre 2017

Durée de la mission et durée hebdomadaire de travail

Mission de 8 mois à raison de 25h hebdomadaires

Extrait de la charte d'engagement en Service Civique pour les Missions Locales :

1. Garantir la qualité des missions proposées (définir en quoi elles relèvent de l'intérêt général, prévenir tout risque de substitution à un emploi salarié).
2. Garantir la mixité, la diversité et l'accessibilité de tous les jeunes au Service Civique.
3. Garantir les conditions d'accueil et d'exercice de la mission (mettre en place un tutorat de qualité et assurer des temps de formation civique et citoyenne pour chaque volontaire).
4. Accompagner le volontaire dans la définition de son projet d'avenir.

Modalités de recrutement

① Télécharger le dossier de candidature sur le site de la Mairie de Lille (lille.fr) ou possibilité de retirer le dossier papier à l'accueil de la Mission Locale (5 Bd du Maréchal Vaillant à Lille) ou du pôle RH de la Mairie de Lille.

② Amener le dossier **complet** et participer aux entretiens de recrutement du « Service Civique Dating » :

Judi 14 septembre 2017
9h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00
Grand Carré Pierre Mauroy situé dans le hall de l'Hôtel de Ville de Lille.

Pièces obligatoires à joindre au dossier de candidature :

- Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité ou de la carte de résident en cours de validité pour les personnes de nationalité étrangère.
- Justificatif de domicile sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Si vous êtes logé chez un tiers, attestation écrite certifiant votre hébergement, accompagnée d'un justificatif de domicile au nom de cette personne.

Pour toute question, adressez-vous à la Mission Locale, au 03.20.14.85.50 ou par mail : servicesciviqueslille@reussir.asso.fr

Indemnisation

Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de **472,97€ par mois + 107,58€** versés par l'organisme agréé, soit **580.55€ au total**.

Le volontaire peut percevoir en plus une bourse de 107,67€ si : Il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA ; ou si il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

EN CAS DE RECRUTEMENT, LES DOCUMENTS MENTIONNES CI-DESSOUS VOUS SERONT DEMANDÉS POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT DE SERVICE CIVIQUE :

- RIB (au nom du jeune)
- Copie de la pièce d'identité recto/verso
- Copie de l'attestation de sécurité sociale ou de la carte vitale (avec numéro de sécurité sociale lisible)
- Justificatif de domicile: exemple facture EDF, GDF, quittance de loyer (si pas au nom du jeune fournir en plus une attestation d'hébergement et copie CNI recto verso de l'hébergeur)
- Certificat médical d'aptitude au service civique
- CV à jour
- Attestation de bourse universitaire le cas échéant (pour les étudiants, à partir de l'échelon 5)
- Attestation CAF si le jeune est bénéficiaire du RSA ou appartient à un foyer bénéficiaire du RSA
- Pour les mineurs : Autorisation parentale avec copie CNI recto verso du tuteur légal + copie du livret de famille (toutes les pages)
- L'extrait numéro 3 du casier judiciaire (pour les missions se déroulant au contact de publics fragiles, de jeunes et de mineurs)
- Une photo d'identité